

# **PIETONNISATION ET SÉCURISATION**

## **DU CENTRE-VILLE**

**Arrêté de Police n°2023-08 du 17 janvier 2023**

**Horaires des bornes du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin et du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre hors vacances scolaires et longs week-ends :**

- Rue Jean Monnet et Place de la Liberté :  
Bornes en position basse de 6h à 9h15 et de de 13h15 à 15h15
- Rue Jules David, de la Cure et du Printemps :  
Bornes en position basse de 6h à 9h15 et de 13h15 à 15h15 tous les jours de marché (du 1<sup>er</sup> janvier au 1<sup>er</sup> avril, bornes en position basse en fonction de la fréquentation et de la météo)  
En dehors des jours de marché, les bornes seront basses toute la journée

**Horaires des bornes du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août (saison haute), longs week-ends et vacances scolaires**

- Rue Jean Monnet et Place de la Liberté :  
Bornes en position basse de 6h à 9h15 et de de 13h15 à 15h15
- Rue Jules David et rue de la Cure :  
Bornes en position basse de 6h à 9h15 et de 13h15 à 17h30  
(Pendant les vacances scolaires d'hiver, selon la météo ou la fréquentation, les bornes pourront être en position basse)
- Rue du Printemps :  
Borne en position haute de 9h15 à 13h15